

LE CONSEIL ACADEMIQUE RÉUNI EN FORMATION PLÉNIÈRE,
EN SÉANCE DU 25 NOVEMBRE 2021

DÉLIBÉRATION CAC-2021-01

Approbation du procès-verbal de la séance du 11 octobre 2021

- VU** le Code de l'éducation ;
- VU** les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 16 octobre 2020 ;
- VU** la délibération du Conseil d'administration du 7 septembre 2018 par laquelle Monsieur Jean-Luc Dubois-Randé a été élu à la présidence de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne ;

Après en avoir délibéré, le Conseil académique de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC), réuni le 25 novembre 2021 en formation plénière, à 39 membres présents ou représentés, avec 38 votes « pour » et une « abstention »

ARTICLE UNIQUE :

APPROUVE le procès-verbal de la séance du 11 octobre 2021.

Fait à Créteil, le 25 novembre 2021

Le Président de l'Université

Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ